

GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG)

Quatorzième Réunion du Sous-Groupe Gestion du Trafic Aérien/ Gestion de l'Information Aéronautique/Recherches et Sauvetage (ATM/AIM/SAR SG/14)

(Dakar, Sénégal, 11 au 14 mai 2015)

Point 5 de l'ordre du jour: Identification et développement de projets basés sur les modules du Bloc 0 de la méthodologie de mise en œuvre par bloc du système de l'aviation (ASBU) et les objectifs de performance régionaux.

5.3: Projets AIM de la Sous-Groupe IIM: Projets IIM et les équipes de projet

(Présenté par le Secrétariat)

RESUME

Ce document de travail présente une liste de projets envisagés dans le domaine de la SAR pour examen et révision par le Sous-Groupe. En outre, la réunion peut proposer des projets supplémentaires qui peuvent être mise en œuvre afin de répondre aux normes et pratiques recommandées en vertu de l'annexe 4 et 15 à la Convention de Chicago, y compris les recommandations et conclusions émanant des réunions de l'APIRG et de l'AFI RAN.

Action attendue de la réunion se trouve au paragraphe 3.

REFERENCES

Rapports AFI RAN

Rapports APIRG

Ce document de travail est lie à l'objectif stratégique A de l'OACI

1. Introduction

- 1.1 La Réunion régionale spéciale de navigation aérienne (SP AFI/08 RAN) tenue en novembre 2008 a reconnu la nécessité d'avoir une stratégie clairement définie dans la mise en œuvre des systèmes de gestion du trafic aérien (ATM) ainsi que le besoin d'harmoniser les programmes de travail des États, des Régions et du siège de l'OACI. En conséquence la réunion SP AFI RAN /08 a convenu que l'APIRG revoie sa structure afin de déterminer si des changements seraient bénéfiques à la lumière de l'approche fondée sur les performances en matière de planification de la navigation aérienne.
- 1.2 Le Groupe se rappelle par ailleurs que la Recommandation 6/1 de la Douzième Conférence de navigation aérienne de l'OACI (AN-Conf./12) Cadre de performance

régionale – Outils et méthodologies de planification demande aux États et aux PIRG entre autre et de mettre l'accent sur les modules du Bloc 0 des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) de l'OACI et ce, en fonction de leurs besoins opérationnels, tout en reconnaissant que ces modules sont prêts à être déployés.

2. DISCUSSION

- L'alignement du Plan régional de mise en œuvre du système de navigation aérienne sur la méthodologie ASBU a fait l'objet d'un débat lors de la 19ème réunion d'APIRG tenue à Dakar du 28 au 31 octobre 2013. La réunion APIRG/19 est convenue que dans le cadre des ASBU, les aspects relatifs à la planification, la mise en œuvre, la surveillance et au système de compte rendu devaient être dûment pris en considération. En outre, les principes de gestion des projets devraient être appliqués à l'APIRG et ses organes auxiliaires chaque fois que cela est nécessaire.
- La réunion Extraordinaire du Groupe Régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/EO), tenue à Lusaka, la Zambie, 10-11 juillet 2014 a convenu qu'avec les fonctions prévues d'APIRG dans l'approche de la gestion des projets adoptée, on n'aura plus besoin de structures en-dessous des Sous-groupes. À cet égard, pour effectuer le travail des Sous-groupes, 'les projets' seront identifiés par le Groupe, et exécutés par des équipes d'experts et des responsables faisant des rapports aux Sous-groupes. Des équipes de projet éliront parmi elles des coordonnateurs d'équipe de projet (PTC) qui faciliteront et coordonneront les activités incluant les délibérations des équipes de projet et feront des rapports aux Sous-groupes. Les projets seront tirés des modules des ASBU et des objectifs de performance régionaux convenus. Une équipe de projet peut s'occuper d'un ou de plusieurs projets. En outre, suivant la nature du projet, le Groupe peut décider que l'équipe chargée de ce projet devra présenter un rapport directement au Groupe, plutôt qu'au Sous-groupe correspondant.
- La réunion d'APIRG/EO a reconnu que beaucoup de projets ne nécessiteront pas forcément de réunions physiques, mais peuvent voir leurs tâches effectuées par correspondance électronique et d'autres médias comme des téléconférences, par exemple. De même, pour les projets où les réunions physiques pourront s'avérer nécessaires, la plus grande partie du travail devra être effectuée par le biais des médias électroniques en vue de réduire les coûts. À cet égard, une liste des projets **AIM** est fournie aux **Annexes A-1**, **A-2**, et **A-3** du présent document pour examen par le Sous-groupe.

3. ACTION ATTENDUE DE LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à:

- a) examiner la liste des projets AIM pour être mis en œuvre dans la Région AFI, comme prévu aux Annexes A-1, A-2, et A-3 du présent document de travail;
- b) proposer d'autres projets considérés comme essentiels à l'application des exigences en matière AIM, et à l'appui des activités de l'USOAP CMA;
